

Cooperl entre le marteau et l'enclume

Le groupe Cooperl est préoccupé par le sort de ses éleveurs, dont 90 % ne couvrent pas leur coût de production. Mais il faut penser aussi au porc de demain.



10 à 30 % de la production française de porcs serait menacée.

PHOTO : ARCHIVES JOËL LE GALL, OUEST-FRANCE

Cooperl a beau être le leader incontesté de la production porcine française (5,6 millions de porcs issus de 2 950 exploitations adhérentes) et du mâle entier (82 % de sa production), un industriel au portefeuille de marques bien garni (Brocéliande, Madrange, Paul Prédault... dans la charcuterie), il souffre comme les autres dans le contexte actuel.

Lors d'un point-presse organisé, hier, au siège de la coopérative à Lamballe (Finistère), à la veille de son assemblée générale annuelle, ses dirigeants ont longuement décrit la situation difficile dans laquelle se débat la filière, coincée entre un coût alimentaire très élevé et un prix de référence insuffisant pour couvrir les coûts de production.

Sur un an à mai 2022, un éleveur de Cooperl de 250 truies naisseur engraisseur affichait « une trésorerie négative de 100 000 € », souligne le directeur général du groupe, Emmanuel Commault. Et la situation n'est pas près de s'arranger.

Actuellement, « seuls 10 % de nos adhérents sont à l'équilibre avec un aliment à 390 € la tonne et une cotation de 1,70 € du kilo de porc »,

pointe le président de Cooperl, Patrice Drillet.

Lorsque les deux dispositifs d'aides mis en place par l'État il y a quelques mois cesseront « à la fin de l'été, des cessations d'activité pourraient intervenir s'il n'y a pas une détente des prix des matières premières ou une hausse du prix du porc », précise Emmanuel Commault.

Politique d'investissements industriels

Le directeur général ne donne aucune estimation de la baisse de production que pourrait subir Cooperl. Il se réfère aux chiffres de la filière selon lesquels 10 à 30 % de la production française serait menacée.

Aussi, la coopérative de Lamballe se mobilise pour soutenir ses éleveurs, notamment en leur accordant, depuis avril, une ristourne de 30 € sur la tonne d'aliment complet (actuellement de 420 €), ou en accompagnant certains d'entre eux auprès de leur banque.

Mais un groupe comme Cooperl, employeur de 7 700 personnes répartis dans trente sites industriels (2,45 milliards d'euros de chiffre

d'affaires, dont 35 % à l'export) doit parallèlement se projeter sur le long terme.

Il poursuit sa politique d'investissements industriels (94 millions d'euros en 2021) dans ses sites d'abattage-découpe, d'unités de salaisons (135 000 tonnes par an) ou de production de bioénergie, tout en renforçant une trajectoire de développement responsable, souligne Emmanuel Commault.

Le groupe costarmoricain s'est engagé sur la voie de l'arrêt de la castration des porcs à partir de 2013, et a développé dans la foulée les porcs élevés sans antibiotiques (44 % de sa production aujourd'hui).

Il a plus récemment démarré une filière de céréales cultivées sans pesticides (un peu plus de 800 hectares actuellement) pour alimenter une gamme dite d'agriculture alternative.

D'ici à 2030, il entend développer la certification environnementale chez ses éleveurs (HVE ou Haute valeur environnementale) et repenser les bâtiments en Label Rouge (5 à 6 % de sa production aujourd'hui).

Franck JOURDAIN.